Image not found or type unknown

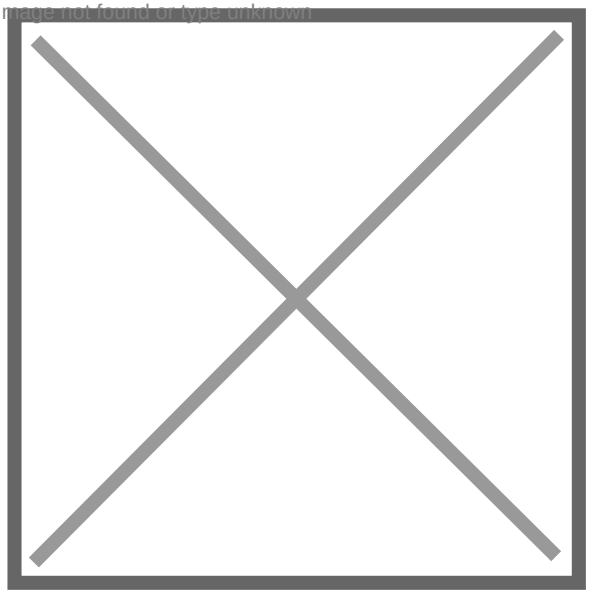

Locataire qui ne paye pas son loyer

Par **caroline971**, le **08/10/2015** à **20:01**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un studio et le locataire peine a payer son loyer.
Il a déjà 4 mois de retard et je ne pense pas que cela change.
Que puis-je faire ?
Merci d'avance.

Caroline

Par **moisse**, le **09/10/2015** à **10:02**

Bonjour,
Contacter un huissier de votre secteur de toute urgence avec votre bail en mains.

Par **caroline971**, le **09/10/2015** à **17:34**

Merci pour votre réponse, mais que ce passe t-il si le locataire n'est pas solvable ?
L'huissier a t-il le pouvoir de le mettre dehors ?
A qui revient la charge de l'huissier ?

Caroline

Par **moisse**, le **10/10/2015** à **08:44**

Bonjour,
Si le locataire n'est pas solvable, vous perdrez le montant de vos loyers.
Personne n'a le pouvoir de le mettre dehors, il faut une décision judiciaire.
C'est pourquoi la mise en œuvre sera initiée par l'huissier.
Plus vous tardez, et plus la dette va augmenter.
Vous devrez avancer les frais d'huissier. SI le locataire est insolvable, hé bien comme on ne peut pas tondre un œuf..

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés